



1	Conteneur en acier galvanisé
2	Parois en structure nervurée, profil trapézoïdal
3	Porte simple vantail
4	Bac de rétention homologué en acier galvanisé à chaud
5	Caillebotis amovibles en acier galvanisé avec une charge admissible de 1 t/m ²
6	ventilation naturelle assurée par le sous-bassement perforé
7	Porte 1 vantail, largeur 1294 mm, hauteur 1996 mm, ouverture à 180°
8	Poignées de porte intérieure et extérieure (fonction anti-panique), serrure à clé, 3 clés fournies
9	Gouttières intégrées pour écoulement des eaux pluviales
10	Toit avec résistance de 125 kg/m ²
11	Conteneurs livrés complètement montés

Désignation	Dimensions en cm						Volume de rétention +/-	Nb de fût	Surface au sol en m2	Poids en kg	Position porte	Réf.
	a	b	c	a1	b1	c1						
PHYTO SRC 1.1 N	235	92	234	215	83	205	300	3	2	240	sur longueur	10339
PHYTO SRC 2.1 N	235	195	234	215	187	205	630	9	5	440	sur longueur	10341
PHYTO SRC 3.1 N	299	235	234	290	215	205	1 000	15	7	650	sur largeur	10346

CONTENEUR SÉCURISÉ VENTILÉ (SPÉCIALEMENT DÉDIÉ AU STOCKAGE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN EXTÉRIEUR)	
Matériaux employés	Conteneur en acier - Bac de rétention homologué en acier galvanisé
Épaisseur matière	Épaisseur acier 3 mm pour le bac de rétention
Produits admissibles	Produits phytosanitaires, huiles et lubrifiants, produits non corrosifs
Charge maxi conteneur	Caillebotis amovibles en acier galvanisé avec une charge admissible de 1 t/m ² - Charge maxi par étagère : 200 kg - Résistance du toit : 125 kg/m ²
Porte	Porte simple vantail dimensions l x h : 1294 x 1996 mm (porte deux vantaux en option dimension 1940 x 1996)
Bac de rétention	Le bac de rétention est en acier S2350JR, fabriqué selon la norme EN 10025. Le bac de rétention est livré avec un certificat d'homologation.
Stockage	À l'intérieur ou à l'extérieur
Manipulable en charge	Non, manutention à vide par chariot élévateur

Conseils d'utilisation

- Installer le conteneur sur une surface plane et bétonnée.
- Lors de l'implantation, il est recommandé pour le stockage de produits dont le point éclair est inférieur à 55 ° C de respecter une distance de sécurité avec tous locaux.
- Mettre à proximité du conteneur un extincteur à poudre.
- Ne pas mettre de solutions chimiques incompatibles directement au contact de l'acier galvanisé.
- Vérifier périodiquement l'étanchéité des bacs de rétention.
- Utiliser le porte-document de la porte pour indiquer les numéros de téléphone d'urgence
- («pompiers, centre anti-poison).
- Ne jamais déplacer le local lorsqu'il est plein

Contraintes réglementaires à respecter

Le local doit être éloigné :

- Des habitations (plus de 15 mètres)
- Des cours d'eau (plus de 35 mètres)
- Des lignes électriques
- Des stocks de produits alimentaires
- Des cultures sensibles
- Des zones de concentration de personnes